

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3523 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNIS FARIDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : 943,17 DH Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complément

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 14/04/22

— Recommandations pratiques :

1. Etablir une déclaration par personne
2. Les noms et prénoms de la personne malade doivent être portés obligatoirement par les praticiens eux-mêmes sur chaque pièce transmise.
3. Le dossier « Maladie » doit être transmis dans les délais contractuels de votre contrat.
4. Les ordonnances pour traitements spéciaux doivent préciser la nature du traitement ainsi que le coefficient y correspondant et le détail des honoraires.
5. Les factures de pharmacie et les notes de frais d'analyses ou de traitements spéciaux doivent toujours être accompagnées des ordonnances du médecin traitant ainsi que des photocopies des résultats (des analyses et des examens radiologiques).
6. Les prospectus et les PPV (Prix Public de Vente) relatifs aux médicaments doivent être joints aux ordonnances tout en veillant à contrôler les dates de péremption.
7. Pour proroger la garantie aux enfants âgés de plus de 21 ans, l'adhérent doit produire annuellement un certificat de scolarité correspondant à l'année d'assurance considérée.
8. Si le conjoint de l'adhérent ne bénéficie d'aucun régime de prévoyance, merci de le préciser sur le bulletin d'adhésion et joindre les pièces justificatives. Si cela intervient en cours de contrat, vous devez nous communiquer toutes les pièces justificatives nécessaires.
9. Interventions chirurgicales : Nous fournir une facture détaillée de la clinique ou de l'hôpital précisant :
- a. Les honoraires du chirurgien et les coefficients des actes « K » correspondant à l'intervention.
- b. La ventilation des frais annexes (anesthésie, bloc opératoire etc...)
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation et le compte rendu.
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.
10. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du/des nouveau(x) né(s).
11. Accident ou traumatisme : (autre que l'accident de travail) : merci de préciser les causes et circonstances en mentionnant la date, l'heure et le lieu.
12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale, la facture de l'opticien précisant les références des verres achetés.
13. Confidentialité : Si la maladie revêt un caractère confidentiel, merci d'en faire préciser la nature sous pli confidentiel cacheté à l'attention du médecin conseil de la compagnie.
14. Cas de grossesse : Vous devez nous le déclarer dès son diagnostic.
15. Pour les traitements médicaux à longue durée, la prise en charge est limitée à 3 mois.
16. Reclamations : Toute réclamation doit nous être formulée au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.



## Déclaration maladie



AL75613

Cachet de l'entreprise

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie

Numéro du bordereau

Numéro du sinistre

Matricule de l'assuré

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

23017

À remplir par l'assuré

Nom : K A B B A J

Prenom : Nad HILAL

N°de C.I.N.

g 5139

Date de naissance :

69 87, 80 DH  
03 01 1944

Montant des frais exposés :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à CA SABLANCA

le 17/02/22

Signature de l'assuré(e)

### Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour former la souscription du présent contrat et l'exercice des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et la période postérieure pendant laquelle leur usage est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction de l'échéance de la prescription ou en application d'autres dispositions législatives.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré à l'assureur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers également autorisés à obtenir ces informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique de telle sorte que leur accès soit imparti à de simples personnes habilitées à traiter les données personnelles conformément aux obligations légales en matière de protection des données et s'y tiennent.

Tes données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition. Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 110 122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca. De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospection commerciale, en vue d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

Conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNPD sous le N° : A-A-343/2013.

### Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

par le Médecin

gements concernant le patient

patient : \_\_\_\_\_ Prénom(s) du patient : \_\_\_\_\_

## *naissance:*

## • la maladie

t d'un accident, en indiquer la cause :

*Illustration by G. W. Ladd*

soins (à remplir par le Médecin)

Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cache du médecin attestant le paiement des actes
2022	N° ICE	1000 N° INP	Signature et cache du médecin attestant le paiement des actes

des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
10/11/2022	416,87 €	

## **Analyses - Radiographies**

Date de l'ordonnance	Désignation des coefficients	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue
15.02.22	B11 60	1563,40	
N° ICE			CENTRE DU BIOPSY DE CASABLANCA Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI Biofisiatriste 394, Bd. Zerktouni - Casablanca Tél : 05 22 27 96 - Plix : 05 22 27 49 13
16.02.22	B25 0	259,00	
N° ICE			N° INP 1003001
N° ICE			N° INP 1003001

#### **Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux**

**Devis** : Nombre de séances : \_\_\_\_\_ Etabli le : \_\_\_\_\_  
**Facture** : Nombre de séances : \_\_\_\_\_ Etabli le : \_\_\_\_\_

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

## Médecin conseil

Fiche dossier



Quittance De Remboursement  
Maladie Maternite

Société : SAHAM ASSURANCE N° de sinistre : 22463327  
Contrat n° : 010 040036 / 07 N° dossier : 6175613  
N° d'affiliation : 23017 Date de survenance : 14/02/2022  
Matricule Société : 0 Date de traitement : 09/03/2022  
Assuré : KABBAJ MOHAMMED HILAL Date de remboursement : 09/03/2022  
Bénéficiaire : KABBAJ MOHAMMED HILAL Médecin : \*\*\*\*\*

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	200,00	200,00	0	85,00	0,00	170,00
ANALYSES B	1 919,40	1 919,40	0	85,00	0,00	1 631,49
MEDICAMENTS	4 168,40	4 168,40	0	85,00	0,00	3 543,14
			6 287,80		6 287,80	
					0,00	
					5 344,63	

Observations :

Informations :

**Dr. BENJELLOUN El Mostafa Kamal**  
**Omnipraticien**

## Diplômé en Diabétologie et Nutrition de l'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone

## **de Diabétologie**

---

Diplômé en Echographie Générale  
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport  
de la Faculté de Médecine de Rennes

## Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N°12 - Bd. Ghandi  
Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

**Urgences : 06 61 32 74 20**

Casablanca, le ..... / 4 FEV. 2022

# الدكتور بن جلون المصطفى كطبيب حام

طیب عام

**حاصل على دبلوم مرض السكري والتغذية  
من كلية الطب بيوردو**

عضو في الجمعية الفرنسية  
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالكمبيوتر  
من كلية الطب بجامعة نبولي

حاصل على دبلوم العصب الرياضي  
من كلية العصب براون

ذخريط القلب

إقامة المنصور رقم 12، شارع خاندي  
العيادة: 0522367877 - الداوى بيضاء

06 61 32 74 20 : مستجدات

Casablanca, le ..... / 4 FEV. 2022 الدار البيضاء، في

Kobayashi  
Office of the  
Minister  
of Justice  
May 19

~~1000~~ 2000, 00

~~24 Jan 2008~~ 12h20  
1st Cal X band

  
E-mail : drkamalmenon@gmail.com

E-mail : drkamalbenj@yahoo.fr

4/16/98

(59,10x2)

(56,16x3)

Diploma de Bachiller en Técnicas de Manufactura  
Diploma de Maestría en Gestión Industrial en Sistemas  
Máster en Administración de Empresas  
Tesis: 05/22/98/07/00/01/22/74/20

Dr. BENJAMIN J. LECUONA

16/9/98

**DR. BENJELLOUN El MOSTAFA KAMAL**

Diplômé en Diabétologie et Nutrition  
de L'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone  
de Diabétologie

Diplômé en Echographie de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport de Rennes

**Electrocardiogramme**

Résidence El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi

Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgences : 06 61 32 74 20

Mr/Mme :

*Khalilouy Nafaa*

**الدكتور بن جلون المصطفي كمال**

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغذية  
من كلية الطب ببوردو

عضو في الجمعية الفرنسية  
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى من مونبلي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي من بربن

**تخطيط القلب**

إقامة المنصور رقم 12 - شارع غالاندي

المدينة ، 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء

مستعجلات : 06 61 32 74 20

CASA , LE .....

- Groupe Sanguin
- NFS
- Réticulocytes
- Ferritine
- Transférine
- Fer sérique
- VS       C.R.P
- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandiale
- HbA1c
- Urée sanguine
- créatinine sanguine
- Rapport Albuminurie/Créatininurie Sur Échantillon d'urine
- Clearance de la Créatinine (D.F.G.)  
 MDRD     COCK KROFT
- Uricémie
- Ionogramme sanguin
- PSA Total
- PSA Libre
- Rapport PSA Libre / Total
- Latex - waler rose
- Vitamine D
- Cortisolémie     8h     16h

- Choletérol total
- HDL cholestérol     LDL-C
- Triglycérides
- ASAT et ALAT
- Gamma GT
- Amylasémie     Lipasémie
- Microalbuminurie de 24 h
- ECBU     ATB Gramme
- ASLO
- T3 - T4 - TSH ultra sensible
- AC Anti Récépteur de T.S.H.
- AC Anti T.P.O.
- Sérologie Hepatite A
- Sérologie H.V.B
- Sérologie H.V.C
- AC Anti HIV<sub>1</sub> HIV<sub>2</sub>
- Copro parasitologie des Selles
- Recherche de L'hélicobacter Pyori dans les Selles
- Troponines
- Les D-Dimères

**Dr. BENJELLOUN M. KAMAL**  
 Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux  
 Diplômé en Médecine de Sport de Rennes  
 Diplômé en Echographie Générale de Montpellier  
 Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghandi - Casablanca  
 Tél. 05 22 36 78 77 - Cabinet 06 61 32 74 20

# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni - Résidence le Casablanca - Bourgogne - CASABLANCA  
Tél : 0522 27 48 96 - Fax : 0522 27 49 13 - Patente : 35405458 - INP : 093001006  
CNSS : 6369949 IF : 40110273 - ICE : 001699292000019

**FACTURE N° : 220200604**

Casablanca le 16-02-2022

Mr KABBAJ Mohammed Hilal

Date de l'examen : 16-02-2022

## Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Forfait traitement échantillon sanguin DDM	E15 B250	E B

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 350.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinquante dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA  
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI  
~~Biologiste~~  
394 , Bd. Zerkouni - Casablanca  
Tél : 05 22 27 96 - Fax : 05 22 27 49 13



# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

## مختبر التحاليل الطبية

### Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
de Pharmacie Paris V



Dossier ouvert le : 16-02-2022

Prélevé le : 16-02-2022 à 15:57

Édité le : 16-02-2022

Mr KABBAJ Mohammed Hilal

Réf dossier: 22023408

Dr EL MOSTAFA KAMAL BENJELLOUN  
RES EL MANSOUR N 12 BG GHANDI  
CASABLANCA

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

## HEMOSTASE Echantillon plasma citraté

D-Dimères  
(Technique ELIFA)

780 ng/mL      (<500)

NB : Valeurs de référence pour les patients >50ans :  
< Age x 10.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA  
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI  
Biologiste  
394 , Bd. Zerkouni - Casablanca  
Tel : 05 22 27 88 / Fax : 05 22 27 49 13  
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile, sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13  
E-mail : labcbc@gmail.com - Site web : [www.laboratoirecbc.com](http://www.laboratoirecbc.com) - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019



## CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

## **مختبر التحاليل الطبية**

## Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

### **Pharmacien Biologiste**

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

[www.esfras.fr](http://www.esfras.fr)

sur [www.colfrat.fr](http://www.colfrat.fr)

Seuls les résultats identifiés par le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation

Dossier ouvert le : 15-02-2022

Prélevé le : 15-02-2022 à 10:00

Édité le : 15-02-2022

**Mr KABBAJ Mohammed Hilal**

Réf dossier: 22022869

Dr EL MOSTAFA KAMAL BENJELLOUN  
RES EL MANSOUR N 12 BG GHANDI  
CASABLANCA

Page N° : 1 .

## Antériorités

## **HEMATOCYTOLOGIE**

## **HEMOGRAMME (Sysmex XN 550)**

Dr. Ouazzani

## Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél. : 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.  
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : [www.laboratoirecbc.com](http://www.laboratoirecbc.com) - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699290000



# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177  
Portées disponibles  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Seuls les résultats identifiés  
par le symbole [AC] sont couverts  
par l'accréditation

Page N° : 2 /

Dossier : 22022869

Mr KABBAJ Mohammed Hilal

Valeurs références

Antériorités

## VITESSE DE SEDIMENTATION

27-01-2022

VS 1ère heure

17 mm

(0-15)

17

VS 2ième heure

40 mm

(0-30)

40

NB : Valeurs de référence sont fonction de l'âge et du sexe :

H : Age/2

F : (Age+10)/2

## BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

27-01-2022

4

CRP

(Immunoturbidimétrie)

3 mg/L

(<5)

21-10-2021

1.16

Glycémie à jeun [AC]

(Dosage enzymatique)

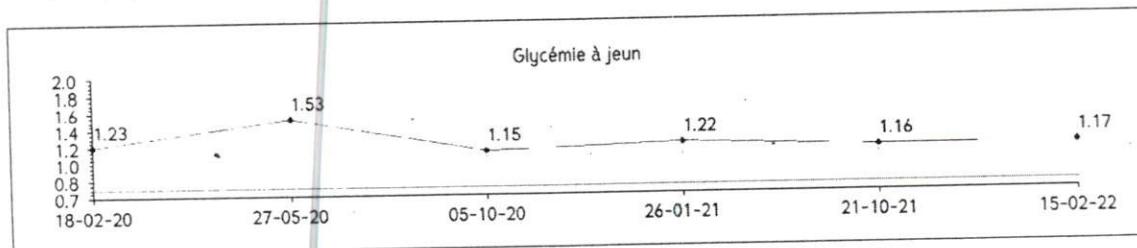
1.17 g/L

(0.74-1.09)

1.16

6.49 mmol/L

(4.11-6.05)



Hémoglobine glyquée (HbA1C) [AC]  
(Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))

5.8 %

Interprétation (NGSP/DCCT):

Sujet non diabétique :

4.0-6.0

Sujet diabétique (selon ADA) :

>ou= 6.5

Chez le sujet diabétique, la cible

<ou = 7.0

HbA1C:

Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.11

E-mail : [labocbc@gmail.com](mailto:labocbc@gmail.com) - Site web : [www.laboratoirecbc.com](http://www.laboratoirecbc.com) - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF : 40110273 - ICE : 00169929200000



# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية  
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
de Pharmacie Paris V



**cofrac**

ACCRÉDITATION N° 8-4177  
Portées disponibles  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Seuls les résultats identifiés  
par le symbole [AC] sont couverts  
par l'accréditation

Dossier : 22022869

Mr KABBAJ Mohammed Hilal

Page N° : 3 / 4

Valeurs références

Antériorités

21-10-2021

8.5

Créatininie [AC]  
(Dosage cinétique)

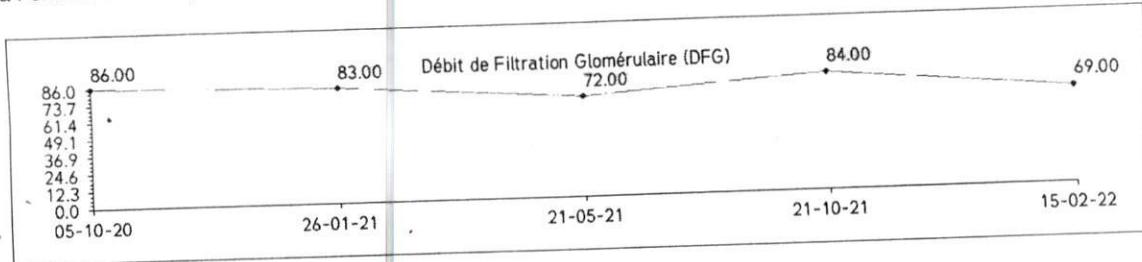
10.3 mg/L  
91.2 µmol/L

(7.0-12.0)  
(62.0-106.2)

Débit de Filtration Glomérulaire (DFG) [AC]  
(Selon la Formule CKD EPI)

69 ml/min/1.73m<sup>2</sup>

84



Valeurs de  
référence du DFG  
en fonction l'âge :

< 40 ans	≥ 75 mL/min/1.73m <sup>2</sup>
40-65 ans	≥ 60 mL/min/1.73m <sup>2</sup>
>65 ans	≥ 45 mL/min/1.73m <sup>2</sup>

Interprétation :

Stade	DFG	Définition
1	≥ 90	MRC* avec DFG normal ou augmenté
2	60-89	MRC* avec DFG légèrement diminué
3A	45-59	Insuffisance rénale chronique modérée
3B	30-40	Insuffisance rénale chronique modérée
4	15-29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

\*avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies morphologiques ou histologiques, ou  
marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (deux ou trois examens consécutifs)  
NB : L'équation CKD EPI est validée pour les personnes de moins de 75ans et avec un IMC < 30kg/m<sup>2</sup>.

Dr. Ouazzani •

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49



# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier  
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine  
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté  
de Pharmacie Paris V

**cofrac**

ACCRÉDITATION N° 8-4177  
Portées disponibles  
sur [www.coefrac.fr](http://www.coefrac.fr)

Seuls les résultats identifiés  
par le symbole [AC] sont couverts  
par l'accréditation

Dossier : 22022869

**Mr KABBAJ Mohammed Hilal**

Page N° : 4 /

Valeurs références

Antériorités

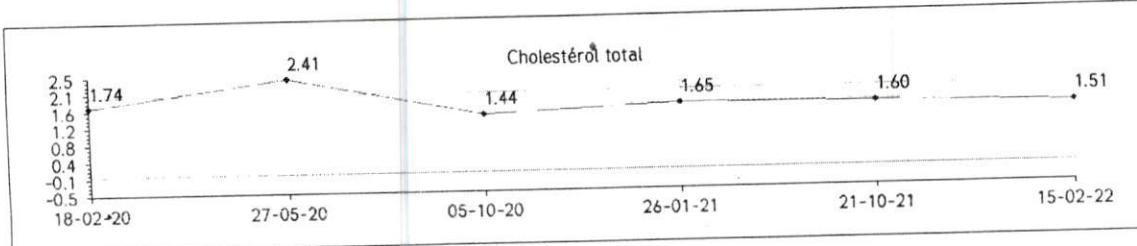
21-10-2021

1.60

Cholestérol total  
(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.51 g/l  
3.90 mmol/L

(<2.00)  
(<5.16)



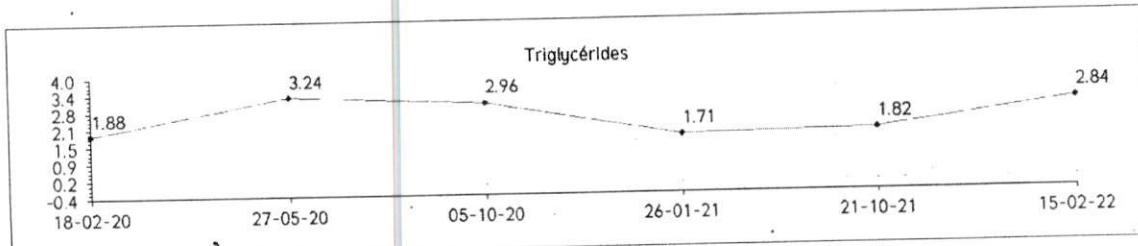
21-10-2021

1.82

Triglycérides  
(Dosage colorimétrique enzymatique)

2.84 g/L  
3.21 mmol/L

(<1.50)  
(<1.70)



27-01-2022

178.3

Ferritine  
(Immuno-analyse en cinétique de fluorescence)

202.4 ng/mL

(25.0-280.0)

VITAMINE D2/D3  
(Technique chimiluminescence)

40.8 ng/mL  
102.0 nmol/L

(30.0-100.0)  
(75.0-250.0)

Valeurs souhaitables : >30 ng/mL(>75 nmol/L)  
Insuffisance : 20-30 ng/mL (50-75 nmol/L)  
Carence : <20 ng/mL (<50nmol/L)  
Toxicité : >100 ng/mL(>250 nmol/L)

26-01-2021

38.1

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.  
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : [www.laboratoirecbc.com](http://www.laboratoirecbc.com) - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF : 40110273 - ICE : 001699292000

Dr. Ouazzani

# CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkoune - Résidence le Casablanca - Bourgogne - CASABLANCA  
Tél : 0522 27 48 96 - Fax : 0522 27 49 13 - Patente : 35405458 - INP : 093001006  
CNSS : 6369949 IF : 40110273 - ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 220200541

Casablanca le 15-02-2022

Mr KABBAJ Mohammed Hilal

Date de l'examen : 15-02-2022

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 1160

TOTAL DOSSIER : 1569.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent soixante-neuf dirhams quarante centimes.

**Dr. BENJELLOUN El Mostafa Kamal**  
**Omnipraticien**

Diplômé en Diabétologie et Nutrition  
de l'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone  
de Diabétologie

Diplômé en Echographie Générale  
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport  
de la Faculté de Médecine de Rennes

Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N°12 - Bd. Ghandi  
Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgences : 06 61 32 74 20

الدكتور بن جلون المصطفى كمال  
طبيب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغذية  
من كلية الطب ببوردو

عضو في الجمعية الفرنسية  
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى  
من كلية الطب بمونبولي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي  
من كلية الطب ببرين

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12، شارع غاندي  
العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء

مستعجلات : 06 61 32 74 20

14 FEV. 2022  
Casablanca, le .....

Kabbaj Néhal  
- Olympe agén  
- H.A.C  
- C.R.  
- A.R.  
- D.F. A.F. R.B.  
- M.S. S.C.B.P  
- R.M.N.  
**DR BENJELLOUN M.KAMAL**  
Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux  
Diplômé en Médecine de Sport de Rennes  
Diplômé en Echographie Générale de Montpellier  
Résidence El Mansour N°12 Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél.: 05 22 36 78 77      Gam: 06 61 32 74 20

E-mail : drkamalbenj@yahoo.fr